

Formation à la création d'entreprise

PARCOURS POUR ENTREPRENDRE

38 jours pour maîtriser toutes les
facettes de la création d'entreprise



Séance janvier 2018

DIJON
du 1 octobre au 18 décembre 2020

PROGRAMME

Bien appréhender son projet entrepreneurial

Le métier de chef d'entreprise, vos motivations, vos compétences, la démarche de création

Définir son offre et étudier son marché

Identification de la demande et des besoins clients, recherche d'informations, évaluation des opportunités et des menaces

Développer et satisfaire sa clientèle : techniques de vente et marketing

Positionnement de l'entreprise, segmentation de clientèle, marketing mix, bases de la vente

Communication de l'entreprise

Objectifs, messages, outils, coûts

Enjeux du numérique

Enjeux de la digitalisation
Adapter son offre aux consommateurs

L'entreprise durable

Construire une stratégie responsable
Intégrer les obligations légales

Les aspects juridiques, fiscaux et sociaux du projet

Critères de choix d'une forme juridique, responsabilité du dirigeant, régimes d'imposition, cotisations sociales, TVA

Construire son prévisionnel financier

Élaboration du compte de résultat, du plan de financement, du plan de trésorerie et seuil de rentabilité

Créateurs... et après ? Gérer son entreprise

Principes du pilotage, définition d'indicateurs de suivi d'activité, tableaux de bord, réseaux d'entreprise

Entrepreneurs, potentiels employeurs

Les contrats et les aides à l'embauche, le recrutement, les bases du management

Valoriser son projet

Améliorer sa posture de présentation
Valoriser ses atouts

→ Objectifs

- Identifier vos motivations, vos compétences
- Étudier votre marché et l'analyser pour proposer une offre adaptée
- Définir une stratégie commerciale efficace
- Élaborer un prévisionnel financier
- Identifier les dimensions juridiques, fiscales, sociales de votre entreprise
- Vous insérer dans les réseaux professionnels, anticiper l'organisation au démarrage
- Rédiger et présenter votre plan d'affaires

→ Durée

- 266 heures soit 38 jours hors vacances scolaires

→ Public

Toute personne ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise en Bourgogne Franche-Comté

→ Méthodes pédagogiques

- Présentations magistrales, études de cas, témoignages
- Travaux dirigés : cas pratique
- Travaux individuels
- Entretiens personnalisés
- Temps de recherche d'informations
- Séance de co-développement

→ Intervenants

- Formateurs experts en création/reprise d'entreprise
- Partenaires externes : banques, experts-comptables, assureurs, RSI, structures de test, chefs d'entreprise

PROCHAINE FORMATION

DIJON

du 1 octobre au 18 décembre

RÉUNION D'INFORMATION
le 7 septembre à 9h

BGE - 44 J av. Françoise Giroud
Parc Valmy - 21000 Dijon

Inscription obligatoire au
03.80.72.99.70

MODALITÉS DE FINANCEMENT



Formation financée par vos droits à la formation professionnelle (Compte Personnel de Formation - CPF). En l'absence ou insuffisance de droits, les coûts pédagogiques seront pris en charge par le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté.

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



LES STAGIAIRES EN PARLENT



Formation très intense qui permet de connaître toutes les étapes de la création. Un réel atout pour réussir sa création d'entreprise ! »

Carine

BGE Côte-d'Or, Saône & Loire et Ain
Catalogue sur demande



contact@bge-perspectives.com

03.80.72.99.70